



Siège social : Avenue Bas-Congo 30 - Commune de Bandalungwa, Kinshasa, RDC
Adresse postale : B.P. 4745 Kinshasa 2, RDC
Téléphone : +243 81 6885717/ +243 9 98 18 6810
Adresse électronique : clubdesamisdroit@hotmail.com ou cadcongo2@yahoo.fr

Réaction En rapport avec l'arrestation de Germain Katanga(chef de la FRPI)

C'est avec joie que **le Club des Amis du droit du Congo** a appris cette nouvelle de l'arrestation de Germain Katanga, 29 ans, chef de la force de Résistance patriotique en Ituri(FRPI, milice créée fin 2002 avec un soutien Ougandais) qui à été remis par les autorités congolaise à la CPI et transféré au siège de la CPI.

Comme nous l'avons dit précédemment dans notre réflexion sur « la CPI : justice des gros ou petits poissons », Germain Katanga faisait partie des « petits poissons » qui avaient bénéficié de l'impunité à travers les promotions dans l'armée nationale.

Cet homme qui aurait joué un rôle essentiel dans la planification et la mise en œuvre d'une attaque en 2003 contre le village de Bogoro visant principalement les civils d'ethnie Hema était cité dans la liste des personnes et entités auxquelles s'appliquent les mesures énoncées au paragraphe 13 et 15 de la Résolution 1596 (2005) du conseil de sécurité adopté le 18 avril 2005, qui décide de l'interdiction de circulation, geler immédiatement les fonds, autres avoirs financiers.

Germain Katanga, nommé général des FARDC(forces armées de la RDC) en décembre 2004, était impliqué notamment dans des transferts d'armes effectués en violation de l'embargo sur les armes. Il aurait selon la Cour commis 6 crimes de guerre et 3 crimes contre l'humanité sur le territoire de l'Ituri.

Impact de cette nouvelle arrestation :

L'annonce de cette arrestation suscite à la fois un espoir et des inquiétudes.

- Espoir dans la mesure où les victimes se sentent honorées par cette arrestation d'un des seigneurs qui avait bénéficié de l'impunité lorsqu'il était incorporé dans l'armée nationale. Ce transfert est important, car c'est le deuxième cas concernant l'Ituri, et il vient d'un groupe différent de miliciens(comme souligne le procureur Moreno Ocampo).

L'on comprend l'apaisement que cette arrestation peut avoir auprès des victimes de l'ethnie Hema qui jusque là avaient l'impression que seul Lubanga pouvait payer le prix de ses crimes. En outre, la remise de Germain Katanga à la CPI pourrait constituer une pression de la part du Gouvernement congolais à l'endroit d'autres seigneurs de Guerre à l'instar de Laurent Nkunda, Jules Mutebusi, Kawa Panga etc.

- Inquiétudes ou impatience de voir un « **gros poisson** » faire l'objet d'une arrestation de la part de la CPI. En effet, il faudrait attendre longtemps avant de voir une haute personnalité être traduite devant la Cour.

**Pour le Club des Amis du droit du Congo,
Eugène Bakama Bope(président)**